

Résolution présentée par la délégation de la République de Cuba

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	L'impact de l'arrêt des financements américains sur la situation humanitaire internationale
L'Assemblée Générale,	
Préoccupée	par la suspension des financements de l'Usaid, compromettant grandement la situation humanitaire à l'international,
Rappelant	au reste du monde que les Etats-Unis fournissaient des financements indispensables (42 milliards de dollars) pour l'aide face à la situation humanitaire critique actuelle, et qu'ils les ont stoppés alors que ce budget ne représente qu'une infime partie de son budget total (0,6% de la totalité du budget américain),
Inquiétée	car l'arrêt des financements cause déjà et causera la mort de millions de personnes ces prochaines années; 30 millions de personnes d'ici 2030 d'après Amnesty International,
Insistant	sur le fait que certains pays risquent de subir des crises humanitaires très sévères; l'arrêt des financements américains interrompant l'activité de dispositifs de santé s'occupant des traitements contre le VIH et le paludisme entre autre, et alimentaires, ce qui implique 95 millions de personnes qui seront privées d'une aide aux soins indispensable,
Affligée	en observant les chiffres de l'Unicef, annonçant 14 millions d'enfants victimes de malnutrition privés d'une aide nécessaire à leur survie rien qu'en 2025,
Soulignant	que l'Organisation internationale des migrations et le Haut-Commissariat des Nations-unies pour les réfugiés se sont eux aussi retrouvé paralysés dans leurs actions, alors que de nombreux pays ont urgemment besoin d'aide,
Constatant	que les Etats-Unis n'ont pas coupé leur budget militaire, s'élevant à 895 milliards de dollars en 2025, une partie de ce budget servant à armer Israël dans le conflit Israélo-Palestinien, d'ailleurs considéré comme un génocide suite à une enquête d'une commission de l'ONU,
Décide	- que les financements américains humanitaires nécessaire au monde entier soient rétablis, - de l'ouverture d'une enquête sur les Etats-Unis auprès de la cour internationale des droits de l'homme concernant leur irrespect de nombreuses conventions des droits de l'homme, tel que l'entrave au droit à la vie, et à celui d'être à l'abri de la faim, et tant d'autres.

Le texte français fait foi.